Conférence régionale des élus

Procès-verbal de la 6ième **assemblée régulière** 2005-2006 des membres du Conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais tenue, le lundi, 14 novembre 2005, à 10 h 00, au Bureau municipal, 32, chemin Aylmer à Bristol

PRÉSENCES

Monsieur Marc Carrière, président et préfet de la MRC des-Collines-de-l'Outaouais
Madame Paulette Lalande, vice-présidente et préfet de la MRC Papineau
Monsieur Aurèle Desjardins, trésorier et conseiller à la ville de Gatineau
Monsieur Robert Bussière, maire de la municipalité de La Pêche
Monsieur Denis Côté, président de l'IQAFF, représentant du secteur de la science
Monsieur Robert Coulombe, maire de la ville de Maniwaki
Monsieur Denis Dubé, vice-recteur à l'UQO, représentant du secteur de l'éducation supérieure
Monsieur Raymond Durocher, maire de la municipalité de Fort-Coulonge
Madame Christine Émond-Lapointe, Concertation des commissions scolaires de l'Outaouais, représentante du secteur éducation primaire-secondaire
Monsieur Steve Harris, maire de la municipalité de Cantley
Monsieur Michael McCrank, préfet de la MRC de Pontiac
Madame Diane Nault, représentante du Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Outaouais, représente du secteur de l'économie
Monsieur Jean Perras, maire de la municipalité de Chelsea
Monsieur M. Armand Renaud, maire de la municipalité de l'Ange-Gardien
Monsieur Pierre Rondeau, préfet de la MRC Vallée-de-la-Gatineau
Madame Lise Waters, présidente de l'URLSO, représentante du secteur de la culture et des loisirs
Monsieur Jean Hébert, directeur général de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais

AUTRES PRÉSENCES

Monsieur Pierre Ricard, directeur régional du ministère des Affaires municipales et des Régions
Madame Gisèle Bernard, responsable régionale du Conseil du Statut de la Femme
Monsieur Marc Dubreuil, directeur régional du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Monsieur Jean Fink, directeur régional du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Faune
Monsieur Pierre Gagnon, directeur régional du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Monsieur Martin Gingras, directeur régional du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Forêt
Monsieur Claude Landry, directeur régional d'Emploi-Québec
Monsieur Jeffrey MacHan, directeur régional du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
Monsieur Carol Morin, agent de développement au ministère des Affaires municipales et des Régions
Monsieur Jean-Pierre Ledoux, directeur général du CLD de Pontiac
Monsieur Marc Boily, directeur de Développement Économique Canada
Monsieur Richard Lamarche, conseiller de Développement économique Canada
Madame Nicole Desroches, directrice générale du CREDDO
Monsieur Bernard Dufresne, directeur général par intérim de la SDÉO
Monsieur François Grenier, directeur général de l'URSLO
Monsieur Jean Thiffault, président de Tourisme Outaouais
Monsieur Gilles Picard, directeur général de Tourisme Outaouais

Madame Sandra Pinzon, Directrice développement de l'offre et service à la clientèle à Tourisme Outaouais
Monsieur Michel Zins, consultant chez Zins, Beauchesne et Associés
Madame Hélène Bégin, adjointe administrative de la CRÉO
Monsieur Pierre Boucher, agent de communication et de développement de la CRÉO
Madame Suzanne Chicoine, agente de développement de la CRÉO
Madame Anne-Marie Decelles, coordonnatrice adjointe de la Table Jeunesse Outaouais
Monsieur Daniel Fortin, agent de développement de la CRÉO
Monsieur Benoit Gauthier, coordonnateur par intérim de la Table Jeunesse Outaouais
Madame Francine Lamarche, secrétaire de direction de la CRÉO
Madame Roxanne Lauzon, agente de développement de la CRÉO
Madame Nathalie Lavoie, agente de communication Jeunesse de la Table Jeunesse Outaouais
Madame Anne-Marie Trudel, agente de développement de la CRÉO

1.- OUVERTURE

Ayant constaté le quorum, le président, Monsieur Marc Carrière ouvre la séance à 10h20.

Monsieur Carrière offre ses félicitations aux élus qui ont été réélus et souhaite la bienvenue au nouveau maire de Cantley, Monsieur Steve Harris.

2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-05-06-72

Monsieur Aurèle Desjardins appuyé par
Monsieur Denis Dubé

propose l'adoption de l'ordre du jour en y ajoutant les points marqués d'un astérisque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.- Ouverture du Conseil d'administration

2.- Adoption de l'ordre du jour (décision)

3.- Adoption du procès-verbal de la rencontre du 26 septembre 2005 (décision)

4.- Rapport du président :

a) Activités (information)
b) Table Québec-Régions (information)
c) Projet de résolution – Reconduction du FRIJ (décision)
d) Évaluation par les CRÉ des organismes de développement et de planification aux paliers local et régional (information)

5.- Rapport du directeur général :

a) Activités (information)
b) Adoption de l'évolution des dépenses au 30 septembre 2005 (décision)
c) Tableau Fonds de développement régional (FDR) et ententes spécifiques y incluant les projets déposés (information)
d) Revue de presse (information)
* e) Dissolution de la SDÉO (décision)

6.- Commissions régionales – rapport d'activités :

a) Développement social et Santé, Monsieur Pierre Rondeau
- Projet de résolution – Modification de la composition de la Commission (décision)

b) Culture et Loisirs, Madame Lise Waters
- Projet de résolution – Modification de la composition de la Commission (décision)

c) Éducation, Recherche et Science, Madame Paulette Lalande
- Appui régional concernant la demande pour trois programmes de formation professionnelle et de formation technique priorisés mais non reconnus par le gouvernement (décision)
- Proposition de régionalisation en regard de la formation professionnelle et de la formation technique (décision)

d) Développement économique, Emploi et Tourisme, Monsieur Aurèle Desjardins

e) Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable, Monsieur Denis Côté
- Projet de résolution – Modification de la composition de la Commission (décision)
- Recommandation – Participation de trois membres de la Commission Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable au comité de travail visant la mise sur pied d'une Commission forestière régionale en Outaouais (décision)

7.- Dossier Forêt :

a) Dépôt des mesures annoncées par le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Monsieur Pierre Corbeil et communiqués de presse (information)

b) Comité de travail visant la mise sur pied d'une Commission forestière régionale en Outaouais (décision)

8.- Projet modifié d'entente entre le Chantier de l'économie sociale, le pôle régional de l'économie social de l'Outaouais et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (décision)

9.- Fonds de développement régional (FDR) :

<u>Entente spécifique</u> :

a) Entente spécifique portant sur l'implantation d'un service régional de la formation professionnelle et sur l'amélioration de l'offre de formation professionnelle et technique en Outaouais – Phase III (décision)

<u>Projets</u> :

b) Bilan et plan stratégique du secteur technologique en Outaouais (décision)

c) Positionnement stratégique de l'IQAFF (décision)

d) Gala des Culturiades – édition 2005 (décision)

10.- Présentation de Tourisme Outaouais

11.- Questions diverses : (ouvert)

a) Congrès FQM – remerciements (information) (dépôt sur place)

Affaires nouvelles :

b) Mise sur pied d'un comité de travail en vue d'un avis sur le projet de Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (décision)

* c) Invitation Conférence « Les changements climatiques en Outaouais » (information)

12.- Levée de l'assemblée.

3.- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 26 SEPTEMBRE 2005

Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance du contenu du procès-verbal de leur rencontre du 26 septembre 2005.

Monsieur Denis Dubé signale qu'un point 11, suite au départ du président, la vice-présidente, Madame Paulette Lalande préside le conseil d'administration et que la levée de l'assemblée est le point 13 et non le point 12.

CA-05-06-73

Madame Christine Émond-Lapointe appuyée par
Monsieur Jean Perras

propose l'adoption du procès-verbal du Conseil d'administration du 26 septembre 2005 en y apportant les corrections demandées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.- RAPPORT DU PRÉSIDENT

a) Activités :

Le président, Monsieur Marc Carrière faitt rapport au conseil d'administration de ses activités, notamment de son intervention dans le dossier FIER-DES-COLLINES et de sa rencontre avec le ministre Pierre Reid portant sur la mise en œuvre de Services Québec.

c) Table Québec-Régions :

Madame Paulette Lalande, qui a remplacé le président lors de la TQR du 7 octobre 2005, fait un rapport des discussions.

d) Projet de résolution – Reconduction du FRIJ :

ATTENDU la qualité du travail de gestion effectué par la Table Jeunesse Outaouais (TJO) relativement au Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ);

ATTENDU que le FRIJ est, depuis 2003, un outil de développement régional polyvalent et efficace ayant soutenu plus de 98 projets pour un montant total de 1 010 000 $;

ATTENDU que la Table Jeunesse Outaouais et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) ont toujours travaillé étroitement, quant à la gestion du FRIJQ, et ce, en complémentarité de leurs missions et objectifs respectifs;

ATTENDU que le FRIJ constitue le seul fonds régional de développement dédié spécifiquement à la jeunesse en Outaouais;

ATTENDU que la TJO et la CRÉO élaborent présentement des « Actions jeunesse structurantes » en collaboration avec plusieurs partenaires de la région;

ATTENDU que la loi 34 exige des CRÉ qu'elles assurent une participation des jeunes dans le développement régional;

ATTENDU que le Plan d'action jeunesse 2002-2005 du gouvernement a dédié 5 millions de dollars pour l'année 2003-2004 et 10 millions de dollars pour l'année 2004-2005 et que ces sommes représentaient respectivement 252 000 $ et 504 000 $ pour la région de l'Outaouais;

ATTENDU que le FRIJ n'a pas été renouvelé pour l'année 2005-2006 et que les sommes disponibles seront épuisées à la fin de l'année financière 2005-2006;

ATTENDU que le gouvernement du Québec prépare actuellement sa stratégie d'action jeunesse pour les années 2005-2008;

CA-05-06-74

Monsieur Aurèle Desjardins appuyé par
Monsieur Jean Perras

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais recommande au gouvernement du Québec de reconduire le Fonds régional d'investissement Jeunesse (FRIJ) pour toute la durée de la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 et qu'il y investisse un montant minimum de 10 millions de dollars par année à l'échelle du Québec et que les montants alloués à l'Outaouais soient gérés en région.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

e) Évaluation par les CRÉ des organismes de développement et de planification aux paliers local et régional :

Le président, Monsieur Marc Carrière mentionne aux membres que le document intitulé : « L'évaluation par les Conférences régionales des élus des organismes de développement et de planification aux paliers local et régional » qui a été déposé lors de la Table Québec-Régions du 10 juin dernier n'a pas fait l'objet de discussions à cette rencontre de la TQR faute de temps.

Le 6 octobre dernier, il y a eu des échanges entre les directeurs généraux des CRÉ et le sous-ministre, lors d'un comité technique de la TQR. Plusieurs problématiques ont été abordées en regard de ce mandat d'évaluation. Il a été convenu que les échanges devaient se poursuivre afin de mieux définir le rôle, les mandats et l'implication des CRÉ et des autres ministères du gouvernement du Québec en regard de ce mandat d'évaluation.

Lors de la Table Québec-Régions du 7 octobre dernier, il a été convenu de reporter les échanges sur la question et que d'ici là, le ministère des Affaires municipales et des Régions apporte des précisions demandées par les CRÉ.

La liste préliminaire des organismes de la région susceptibles d'être évalués sera déposée au conseil d'administration de la CRÉO dès que les organismes locaux et régionaux visés par cette mesure seront mieux identifiés par le gouvernement.

5.- RAPPORT DU DIRECTEUR GNÉÉRAL

a) Activités :

Le président invite le directeur général, Monsieur Jean Hébert à présenter son rapport d'activités.

b) Adoption de l'évolution des dépenses au 30 septembre 2005 :

Le président demande au directeur général, Monsieur Jean Hébert de présenter l'évolution des dépenses au 30 septembre 2005.

CA-05-06-75

Monsieur Raymond Durocher appuyé par
Monsieur Robert Bussière

propose d'accepter l'évolution des dépenses au 30 septembre 2005, telle que libellée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Tableau Fonds de développement régional (FDR) et ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés :

Le président demande au directeur général de présenter aux membres le tableau du Fonds de développement régional (FDR) et des ententes spécifiques y incluant tous les projets déposés à la CRÉO.

Après discussion,

CA-05-06-76

Monsieur Robert Coulombe appuyé par
Madame Christine Émond-Lapointe

propose que l'état de situation du Fonds régional Jeunesse (FRIJ) soit ajouté au présent tableau afin que le conseil d'administration puisse suivre l'évolution du FRIJ dont il est imputable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d) Revue de presse :

Le président demande au directeur général de présenter les activités de communication de la CRÉO.

e) Dissolution de la SDÉO :

ATTENDU la résolution adoptée par le conseil d'administration de la SDÉO le 18 août 2005 concernant la dissolution de la SDÉO ;

ATTENDU les démarches entreprises par la SDÉO auprès du Ministre Claude Béchard du MDEIE ;

ATTENDU que la SDÉO est toujours en attente d'une réponse et que le conseil d'administration de la SDÉO demande l'appui de la CRÉO quant à sa demande de dissolution ;

CA-05-06-77

Monsieur Pierre Rondeau appuyé
unanimement par les membres

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais supporte les démarches de la SDÉO dans sa demande au Ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Claude Béchard :

1) qu'il libère totalement et complètement la SDÉO et ses administrateurs de toutes les obligations prévues au Contrat de prêt daté du 21 août 1997 et amendé le 14 novembre 2003 et qu'il consente en conséquence, en faveur de la SDÉO, une quittance totale et finale;
2) qu'il autorise le Conseil d'administration de la SDÉO à procéder à la dissolution de la Société dans les meilleurs délais.

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que cette dissolution s'accomplisse en privilégiant par ordre décroissant les scénarios suivants :

1) Qu'une fois la SDÉO libérée, le Ministère autorise la SDÉO à transférer ses actifs à un autre gestionnaire nommément le gestionnaire du FIER-Soutien en Outaouais qui doit être désigné sous peu par la CRÉO, sous réserve de son consentement;

2) Qu'une fois libérée, la SDÉO soit autorisée à transférer ses «actifs libérés» aux CLD des territoires de résidence des sociétés, sous réserve de l'acceptation des CLD visés;

3) Qu'une fois libérée, la SDÉO soit autorisée à :
   a) Vendre ses actifs;
   b) Transférer le produit de la vente de ses actifs aux actionnaires du FIER-Soutien au prorata de leur participation à la Société en commandite à former sous peu conformément aux exigences d'Investissement Québec FIER Inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.- COMMISSIONS RÉGIONALES – RAPPORT D'ACTIVITÉS

a) Développement social et Santé, Monsieur Pierre Rondeau :

Monsieur Pierre Rondeau, président de la commission régionale Développement social et Santé fait un résumé des activités de la commission.

Monsieur Rondeau demande au conseil d'administration de la CRÉO d'approuver des changements de la composition au sein de sa commission.

ATTENDU que la présence de Ressources humaines et Développement des compétences Canada alimentera l'élaboration et la réalisation du plan quinquennal de par son expertise ainsi que ses ressources;

ATTENDU que madame Isabelle De Bruyn retire sa candidature au sein de la Commission régionale *Développement social et santé*;

ATTENDU que madame Nicole Godin, agente de développement rural au CLD Papineau, détient le même profil que Madame De Bruyn de même qu'une expertise au sein des réseaux d'Emploi Québec et de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de par ses expériences antérieures;

CA-05-06-78

Monsieur Robert Coulombe appuyé par
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais ajoute monsieur Bertrand Duclos, directeur régional du CRHC Outaouais (Ressources humaines et Développement des compétences Canada) en tant qu'observateur et remplace madame Isabelle De Bruyn par madame Nicole Godin au sein de la Commission régionale *Développement social et santé*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Culture et Loisir, Madame Lise Waters :

Madame Lise Waters, présidente de la commission régionale Culture et Loisir fait un résumé des activités de la commission.

Madame Waters demande au conseil d'administration de la CRÉO d'approuver des changements de la composition au sein de sa commission.

ATTENDU que le tourisme sportif et le tourisme culturel sont deux composantes importantes de l'offre culturelle et touristique ;

CA-05-06-79

Monsieur Raymond Durocher appuyé par
Monsieur M. Armand Renaud

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais ajoute Madame Sandra Pinzon, directrice au développement et aux services à la clientèle chez Tourisme Outaouais au sein de la Commission régionale Culture et Loisir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Éducation, Recherche et Science, Madame Paulette Lalande :

Madame Paulette Lalande, présidente de la commission régionale Éducation, Recherche et Science fait un résumé des activités de la commission.

La commission demande un appui régional concernant la demande pour trois programmes de formation professionnelle et de formation technique priorisés mais non reconnus par le gouvernement.

ATTENDU que la priorité de développement de la cible stratégique « Éducation » de l'entente cadre 2000-2005 est de « *Répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par l'application de mesures concrètes visant la réduction du décrochage scolaire et l'élargissement de l'offre de formation* » ;

ATTENDU l'étude de la Table Éducation-Outaouais « Plan stratégique de développement de la formation professionnelle et technique en Outaouais » (Étude Schneider) publiée en juin 2002 ;

ATTENDU les travaux de la Table Éducation Outaouais et de la CRÉO en regard de l'*entente spécifique portant sur la mise en place d'un service régional de la formation professionnelle et sur l'amélioration de l'offre de formation professionnelle et technique en Outaouais* ;

ATTENDU que la région a priorisé et fait une demande officielle pour obtenir ou modifier trois programmes de formation professionnelle et de formation technique, soit pour les options : *Assistance technique en Pharmacie, Ébénisterie* et *Décoration et design intérieur* ;

ATTENDU la rencontre entre Madame Paulette Lalande, présidente de la Commission « Éducation, recherche et science » et Monsieur Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport au cours de laquelle ce dernier a donné son avis sur chaque demande comme suit :

Assistance technique en Pharmacie :
Le ministre se dit très favorable à octroyer une reconnaissance provisoire pour ce programme selon la demande reçue, mais une évaluation des résultats sera nécessaire avant d'accorder le programme de façon officielle.

Ébénisterie :
Le ministre dit être au courant de la demande mais précise ne pas avoir reçu de demande officielle. Il précise également qu'Emploi-Québec serait favorable à ce programme, alors il attend l'évaluation officielle avant de donner son avis.

Décoration et design intérieur :
Une demande pour intégrer les programmes de DEC « *Décoration et design intérieur » et de DEP «* Décoration intérieure et étalage », a été acheminée au ministère au printemps par les deux ordres d'enseignement. Cette demande est présentement en attente au MELS, qui est à réviser le programme de DEP.

ATTENDU la recommandation de la Commission Éducation, Recherche et Science pour appuyer la présente résolution ;

CA-05-06-80

Madame Diane Nault appuyée par
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais donne son appui aux trois premières d'une série de demandes de programmes de formation professionnelle et de formation technique, tout en signifiant au gouvernement l'impatience régionale en regard de cette situation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La commission dépose également une proposition de régionalisation en regard de la formation professionnelle et de la formation technique :

ATTENDU les travaux de la Table Éducation Outaouais et de la CRÉO en regard de l'*entente spécifique portant sur la mise en place d'un service régional de la formation professionnelle et sur l'amélioration de l'offre de formation professionnelle et technique en Outaouais* ;

ATTENDU que « l'équilibre entre les exigences des nouvelles compétences, le désintéressement face à la formation professionnelle et à la formation technique et le décrochage scolaire » constitue un enjeu majeur exprimé dans le cadre de la planification stratégique 2003-2007 du Conseil régional des partenaires du marché du travail et d'Emploi-Québec Outaouais ;

ATTENDU l'importance de la formation professionnelle et de la formation technique pour le développement socio-économique, notamment en regard de la situation actuelle de manque de main d'œuvre qualifiée dans plusieurs entreprises de la région ;

ATTENDU l'offre actuelle de formation des institutions d'enseignement en Outaouais ;

ATTENDU que l'obtention d'un diplôme attestant des compétences professionnelles ou techniques devient un préalable important pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle dans la région ;

ATTENDU la récente mise en place du Service régional de formation professionnelle (SRFPO);

ATTENDU la demande en préparation pour l'obtention d'un fonds régionalisé pour les demandes de programmes de formation professionnelle et de formation technique ;

ATTENDU que parmi les engagements ministériels et gouvernementaux pris dans le cadre du *Rendez-vous national des régions*, plusieurs portent sur la régionalisation de la gestion de la formation professionnelle et de la formation technique et certains visent plus particulièrement à « Favoriser une approche régionale de l'adéquation formation-emploi et lutter contre les pénuries de main-d'œuvre» ;

ATTENDU que le gouvernement a demandé aux régions de lui soumettre des propositions de régionalisation ;

CA-05-06-81

Madame Diane Nault appuyée par
Monsieur Robert Coulombe

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais invite la Table Éducation Outaouais (TÉO) à participer à l'élaboration d'une proposition de régionalisation, en regard de la formation professionnelle et de la formation technique, à soumettre à la Commission Éducation, Recherche et Science et au Conseil d'administration de la CRÉO pour approbation.

Cette proposition devra notamment intégrer les éléments suivants :

1- L'utilisation des Tableaux de bord développés afin d'arrimer l'offre de formation professionnelle et de formation technique aux besoins du marché du travail et le partenariat avec les entreprises;
2- L'obtention d'un financement récurrent pour le Service régional de formation professionnelle (SRFPO);
3- L'implantation d'un Fonds régionalisé pour financer les programmes de formation professionnelle et de formation technique;

4- La réflexion sur la mise en place de passerelles entre la formation professionnelle et la formation technique;
5- La promotion et la valorisation de la formation professionnelle et de la formation technique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Développement économique, Emploi et Tourisme, Monsieur Aurèle Desjardins :

Monsieur Aurèle Desjardins, président de la commission régionale Développement économique, Emploi et Tourisme fait un résumé des activités de la commission.

Monsieur Desjardins demande au conseil d'administration de la CRÉO d'approuver des changements de la composition au sein de sa commission.

CA-05-06-82

Monsieur Robert Coulombe appuyé par
Monsieur M. Armand Renaud

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais ajoute Monsieur Richard Lamarche, de Développement Économique Canada en tant que représentant du gouvernement fédéral au sein de la Commission régionale Développement économique, Emploi et Tourisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d) Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable, Monsieur Denis Côté :

Monsieur Denis Côté, président de la commission régionale Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable fait un résumé des activités de la commission.

Monsieur Côté demande au conseil d'administration de la CRÉO d'approuver des changements de la composition au sein de sa commission.

ATTENDU que des changements de délégation ont été demandés par deux organismes membres de la Commission Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable ;

ATTENDU que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais doit entériner la liste officielle et la composition des membres aux commissions de la CRÉO ;

CA-05-06-83

Madame Paulette Lalande appuyée par
Monsieur Jean Perras

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, désigne, monsieur Hugues Charron de la Société de transport de l'Outaouais (STO) et monsieur Éric Forget de l'Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue (IQAFF) au sein de la Commission Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable en remplacement de monsieur Georges Gratton (STO) et de monsieur Philippe Nolet (IQAFF).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

De plus, Monsieur Denis Côté dépose une recommandation de participation de trois membres de la Commission Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable au comité de travail visant la mise sur pied d'une Commission forestière régionale en Outaouais :

ATTENDU que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais a acheminé, en juillet 2005, une demande officielle au gouvernement du Québec pour l'obtention d'une Commission forestière régionale en Outaouais;

ATTENDU que le Ministre Corbeil a répondu positivement à cette demande et qu'il a annoncé, le 17 octobre dernier, le financement en 2005-2006 de commissions forestières dans l'ensemble des régions du Québec ;

ATTENDU que les membres de la Commission Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable appuient la mise sur pied dans l'Outaouais d'une Commission forestière régionale ;

ATTENDU que les membres de la Commission ont résolu à l'unanimité lors de la réunion régulière, le 1er novembre 2005, d'appuyer les démarches entreprises par la CRÉO en ce qui touche la création d'une Commission forestière régionale ;

ATTENDU qu'afin d'assurer la complémentarité des actions et des mandats respectifs des commissions régionales, les membres recommandent à la CRÉO, d'intégrer au comité de travail responsable de l'implantation de la nouvelle Commission forestière, trois membres de la Commission Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable :

Les membres recommandés par la Commission Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable :
Axe économique : Monsieur Hugues Dupuy, directeur général du CLD des Collines
Axe sociale : Monsieur Jean-Marc Purenne agent de développement de l'URLSO
Axe environnement : Madame Nicole Desroches, présidente du CREDDO

CA-05-06-84

Madame Christine Émond-Lapointe appuyée par
Monsieur Robert Bussière

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais consulte et associe à la démarche d'implantation de la Commission forestière de l'Outaouais, les trois membres désignés par la Commission Aménagement du territoire, Environnement et Développement durable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.- DOSSIER FORÊT

a) Dépôt des mesures annoncées par le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Monsieur Pierre Corbeil :

Le président, Monsieur Marc Carrière, dépose les mesures annoncées par le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Monsieur Pierre Corbeil.

b) Comité de travail visant la mise sur pied d'une Commission forestière régionale en Outaouais :

Le président, Monsieur Marc Carrière dépose le cadre préliminaire de référence pour l'implantation de la Commission forestière régionale de l'Outaouais et la proposition d'un comité de travail visant la mise sur pied de la Commission.

ATTENDU que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais a acheminé en juillet 2005, dans le cadre du plan régional d'atténuation, une demande officielle au ministre Corbeil pour la création en Outaouais d'une Commission forestière régionale;

ATTENDU que le ministre Corbeil a annoncé officiellement, le 17 octobre 2005, la création d'un programme de financement disponible en 2005-2006 pour la mise sur pied de projets pilotes de commissions forestières régionales;

ATTENDU que ce programme s'inscrit dans le cadre de la régionalisation de la gestion forestière;

ATTENDU que la CRÉO est le mandataire désigné, par le gouvernement du Québec, dans le cadre de la gestion du programme en Outaouais.

CA-05-06-85

Monsieur Robert Coulombe appuyé par
Monsieur Raymond Durocher

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais procède à la création officielle de la Commission forestière régionale de l'Outaouais et qu'un comité de travail soit mandaté pour formuler au conseil d'administration de décembre 2005, une recommandation en ce qui touche le mandat, la composition, les activités et le fonctionnement de la Commission forestière de l'Outaouais. La composition suggérée du comité de travail est la suivante :

Président	Marc Carrière	
MRC Collines	Armand Renaud	
MRC Vallée-de-la-Gatineau	Pierre Rondeau	Robert Coulombe
MRC Pontiac	Michael McCrank	Raymond Durocher
MRC Papineau	Paulette Lalande	
Ville de Gatineau	Aurèle Desjardins	
MRNF	Martin Gingras (Forêt)	Jean Fink (Faunes)
Commission Aménagement, Environnement et Développement durable	Denis Coté	

Conséquemment, le président de la CRÉO, Monsieur Marc Carrière est mandaté pour déposer, au nom de la CRÉO, une demande dans le cadre du programme relatif à l'implantation d'une Commission forestière régionale et à la conception et la préparation d'un plan régional de développement forestier pour le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. À cette fin, le président sera autorisé à signer au nom de la CRÉO, les documents officiels relativement à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.- PROJET MODIFIÉ ENTRE LE CHANTIER DE L'ÉCONOMIE SOCIALE, LE PÔLE RÉGIONAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE L'OUTAOUAIS ET LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'OUTAOUAIS

ATTENDU que l'économie sociale est un secteur prioritaire du développement économique de l'Outaouais;

ATTENDU le besoin, dans le cadre de l'élaboration du plan quinquennal 2006-2011, de concertation des acteurs en économie sociale pour la réalisation du bilan des activités régionales du secteur pour la période 2000-2005, la préparation de l'état de situation et l'identification des enjeux pour les cinq prochaines années;

ATTENDU que l'économie sociale en Outaouais n'a pas de structure régionale formelle de représentation et de concertation;

ATTENDU que le Pôle régional en économie sociale est une structure inclusive (entreprises et intervenants) dont le fonctionnement est démocratique et où chacun des membres dispose d'un droit de vote et ce, bien que la prise de décision par consensus soit privilégiée;

ATTENDU que cette entente de collaboration arrime le palier provincial en économie sociale, l'organisation sectorielle régionale (entreprises et intervenants) de la région de l'Outaouais;

ATTENDU que cette entente ne requiert aucun engagement financier de la part de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais;

ATTENDU que suite à la demande de report de la décision de la Ville de Gatineau lors du dernier conseil d'administration de la CRÉO, les démarches suivantes ont été entreprises :

- une rencontre du Pôle régional, tenue le 24 octobre 2005, qui a permis de dégager un consensus sur les principes d'adhésion libre et volontaire, de l'égalité de tous les membres sans distinction de catégorisation et d'une prise de décision par consensus;
- une rencontre le 28 octobre 2005 de l'ensemble des intervenants qui se sont entendus sur la nécessité de préparer, en collaboration avec le Pôle régional, un état de situation de l'économie sociale en Outaouais de même que de mener une réflexion stratégique sur le secteur.

ATTENDU que des représentants des Centres locaux de développement de l'Outaouais ont demandé des changements au projet d'entente après avoir pris connaissance, lors de la réunion de la Commission régionale Développement économique, Emploi et Tourisme de la CRÉO le 9 novembre 2005, des modifications apportées au projet suite à la réunion du 24 octobre 2005 et que celles-ci ont été prises en compte.

CA-05-06-86

Madame Diane Nault appuyée par
Madame Christine Émond-Lapointe

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais adopte le projet d'entente entre le Chantier de l'économie sociale, le Pôle régional de l'économie sociale de l'Outaouais et la CRÉO tel que libellé et que le président signe ledit projet d'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMTÉ

9.- FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR)

Entente spécifique :

a) Entente spécifique portant sur l'implantation d'un service régional de la formation professionnelle et sur l'amélioration de l'offre de formation professionnelle et technique en Outaouais – Phase III :

ATTENDU que la priorité de développement de la cible stratégique « Éducation » de l'entente cadre 2000-2005 est de « *Répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par l'application de mesures concrètes visant la réduction du décrochage scolaire et l'élargissement de l'offre de formation* » ;

ATTENDU que parmi les engagements ministériels et gouvernementaux pris dans le cadre du *Rendez-vous national des régions*, plusieurs portent sur la régionalisation de la gestion de la formation professionnelle et de la formation technique et certains visent plus particulièrement à « Favoriser une approche régionale de l'adéquation formation-emploi et lutter contre les pénuries de main-d'œuvre»;

ATTENDU l'étude de la Table Éducation-Outaouais « Plan stratégique de développement de la formation professionnelle et technique en Outaouais » (Étude Schneider) publiée en juin 2002;

ATTENDU les conclusions du rapport du comité de travail sur l'implantation d'un service régional de la formation professionnelle en Outaouais déposé en janvier 2003;

ATTENDU l'offre actuelle de formation des institutions d'enseignement en Outaouais;

ATTENDU que l'Outaouais affiche un des pires taux de décrochage au secondaire du Québec;

ATTENDU que l'obtention d'un diplôme attestant des compétences professionnelles et/ou techniques devient un pré requis important pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle dans la région;

ATTENDU que « L'équilibre entre les exigences des nouvelles compétences, le désintéressement face à la formation professionnelle et à la formation technique et le décrochage scolaire » constituent un enjeu majeur exprimé dans le cadre de la planification stratégique 2003-2007 du Conseil régional des partenaires du marché du travail et d'Emploi-Québec Outaouais.

CA-05-06-87

Madame Paulette Lalande appuyée par
Madame Christine Émond-Lapointe

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais verse, dans le cadre du Fonds de développement régional - volet Entente spécifique, un montant maximum de 60 000 $, représentant 20 % des dépenses admissibles, à la Table Éducation Outaouais pour la réalisation des activités prévues dans le cadre de *l'entente spécifique portant sur l'implantation d'un service régional de la formation professionnelle et sur l'amélioration de l'offre de formation professionnelle et de formation technique en Outaouais*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Projets :

b) Bilan et plan stratégique du secteur technologique en Outaouais :

ATTENDU que la filière technologique est un secteur prioritaire du développement économique de l'Outaouais;

ATTENDU que la planification stratégique 2000-2005 de l'Outaouais a pour objectif de favoriser le développement et la concertation des entreprises technologiques;

ATTENDU que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais est dans un processus de réflexion stratégique dans le but d'adopter un plan quinquennal 2006-2011 en juin 2006;

ATTENDU que dans le cadre de l'élaboration du plan quinquennal 2006-2011, un bilan du secteur technologique doit être produit devant mener à un plan stratégique technologique pour les cinq prochaines années;

ATTENDU que deux des principaux partenaires supportant le développement du secteur technologique (Développement Économique Canada et Développement économique-CLD Gatineau) désirent également se doter d'un plan de développement ;

CA-05-06-88

Monsieur Denis Dubé appuyée par
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais verse, dans le cadre du Fonds de développement régional, un montant maximal de 11 175 $, représentant 24,7 % du coût total du projet, au Centre de développement d'entreprises technologiques (CDET) pour la réalisation d'un bilan et d'un plan stratégique 2006-2011 du secteur technologique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Positionnement stratégique de l'IQAFF :

ATTENDU que le projet présenté par l'Institut québécois de l'aménagement de la forêt feuillue (IQAFF) s'inscrit dans les orientations stratégiques et les priorités d'action régionale pour le secteur des produits de la forêt;

ATTENDU que le projet vise à consolider en partie, les opérations à court terme de l'organisme ;

ATTENDU que ce projet vise à amener l'IQAFF vers un nouveau positionnement stratégique ;

ATTENDU que le financement du projet repose sur un partenariat étroit entre Développement Économique Canada et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais;

ATTENDU que l'IQAFF est un organisme régional de premier plan, reconnu pour son expertise scientifique en matière d'aménagement du territoire et de gestion intégrée et durable des ressources produites par la forêt de l'Outaouais;

CA-05-06-89

Monsieur Robert Coulombe appuyé par
Monsieur Denis Dubé

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, verse dans le cadre du Fonds de développement régional (FDR) un montant maximal de 21 950 $ à l'Institut québécois de l'aménagement de la forêt feuillue (IQAFF) pour la réalisation du projet « Positionnement stratégique de l'IQAFF »;

Conséquemment, il est recommandé que le conseil d'administration de la CRÉO, appuie les demandes de l'IQAFF auprès du Gouvernement du Québec afin d'assurer la reconnaissance et la pérennité de ses activités scientifiques et de recherche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d) Gala des Culturiades – édition 2005 :

ATTENDU qu'en célébrant les artistes de la région et leurs réalisations, le présent projet contribue au rayonnement de la culture outaouaise et participe au développement d'une image de marque pour notre région ;

ATTENDU que l'Entente cadre de développement de l'Outaouais reconnaît la culture et les industries culturelles comme des éléments moteurs pour le développement de la région et pour son rayonnement sur les plans local, régional, national et international ;

ATTENDU que le Gala des Culturiades s'inscrit dans les visées de l'objectif premier de la cible stratégique Culture qui est de « Favoriser et consolider les initiatives ayant un impact régional… »

CA-05-06-90

Monsieur Raymond Durocher appuyé par
Madame Lise Waters

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais verse, dans le cadre du Fonds de développement régional, un montant maximum de 5 000 $ à la Fondation pour les arts, les lettres et la culture en Outaouais pour la réalisation de son projet intitulé « Gala des Culturiades édition 2005 ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.- PRÉSENTATION DE TOURISME OUTAOUAIS

Monsieur Michel Zins, consultant de la firme Zins Beauchesne et associés présente le plan d'action du développement touristique régional de l'Outaouais.

11.- QUESTIONS DIVERSES

a) Congrès FQM – remerciements :

CA-05-06-91

Madame Paulette Lalande appuyée par
Monsieur Pierre Rondeau

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais souligne et remercie les personnes et les organismes suivants qui ont contribué au succès du congrès 2005 de la Fédération québécoise des municipalités où la région de l'Outaouais était à l'honneur :
Madame Chantal Nadeau, Tourisme Outaouais
Madame Nathalie Tanguay, Tourisme Vallée-de-la-Gatineau
Monsieur Marc Dupuis, CLD Vallée-de-la-Gatineau
Monsieur Richard Charlebois, CLD Papineau
Monsieur Luc Dubois, SADC Pontiac
Monsieur Gilles Picard, Tourisme Outaouais
Monsieur Michel Plouffe, DE-CLD `Gatineau
Monsieur Simon Durand, Table de concertation agroalimentaire de l'Outaouais.
Madame Isabelle de Bruyn, CLD du Pontiac

De plus, il est demandé que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais remercie tous les gens, organismes de la région qui se sont impliqués ainsi que les entreprises qui ont offert des forfaits récréotouristiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Affaires nouvelles :

b) Mise sur pied d'un comité de travail en vue d'un avis sur le projet de Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance :

ATTENDU que l'Association des centres de la petite enfance de l'Outaouais nous a soumis une lettre dans le but d'obtenir notre appui envers leurs démarches de représentation auprès du Cabinet de la Ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition Féminine dans le cadre du Projet de Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (124) ;

ATTENDU que la Ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition Féminine, madame Carole Théberge, a déposé son Projet de Loi 124 sur les services de garde éducatifs à l'enfance le 25 octobre 2005;

ATTENDU que la Ministre Carole Théberge prévoit l'adoption du Projet de Loi 124 en décembre 2005 entraînant ainsi une consultation au cours du prochain mois (mi-novembre 2005) ;

CA-05-06-92

Madame Lise Waters appuyée par
Monsieur M. Armand Renaud

propose que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais forme un comité de travail, dans les meilleurs délais, pour analyser le Projet de Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (124) ainsi que l'impact engendré sur la région de l'Outaouais et se positionne à l'égard de ce Projet de Loi et du même coup, de la demande d'appui de l'Association des centres de la petite enfance de l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

* c) Invitation Conférence « Les changements climatiques en Outaouais » :

Le président, Monsieur Marc Carrière invite les membres à une conférence sur les changements climatiques en Outaouais qui aura lieu le vendredi, 25 novembre 2005 à 12h00 au Four Points Sheraton, salle Notre-Dame, 35, rue Laurier à Gatineau.

12.- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Étant donné que les points à l'ordre du jour sont épuisés,

CA-05-06-93

Monsieur Raymond Durocher appuyé par
Monsieur Robert Bussière

propose la levée de l'assemblée à 12h10.